

Vocabulaire

G. P.

Volume 1, numéro 7, 1933

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109232ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1109232ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

P., G. (1933). Vocabulaire. *Assurances*, 1(7), 4–4.
<https://doi.org/10.7202/1109232ar>

dossier le document nouveau que nous fournit un jugement rendu par la Cour Suprême le 20 janvier 1933 et que rapporte Bench and Bar de mai 1933.

Voici les faits en résumé. Une jeune femme est blessée dans une auto conduite par le propriétaire, qui est en état d'ébriété. Elle poursuit celui-ci devant les tribunaux de l'Alberta. L'assureur le défend tout en invoquant que le fait de diriger la cause lui-même ne doit pas lui enlever le droit de se libérer plus tard envers son assuré, parce que celui-ci a conduit en état d'ivresse; droit que lui accordent les conditions statutaires de la province. L'avocat de l'assuré proteste à ce moment-là; mais l'assureur passe outre. Un peu plus tard, l'assuré est condamné à payer une indemnité à la requérante et, comme l'assureur refuse de la verser, il le poursuit à son tour. Les tribunaux de l'Alberta déboutent d'abord l'action du demandeur; puis la cause est portée à la Cour Suprême qui vient de décider que l'assureur est lié envers l'assuré parce qu'il s'est chargé lui-même de la défense.

Voilà une décision à noter.

G. P.

VOCABULAIRE

L'ensemble constitue l'installation d'extincteurs automatiques, c'est-à-dire le réseau de la tuyauterie, les têtes et ces appareils précis et coûteux qui en assurent le bon fonctionnement. Les termes techniques français sont peu connus ici. Ils existent cependant, quoi qu'en pensent ceux qui ont tendance à limiter aux seuls pays anglophones l'emploi de ces perfectionnements mécaniques dont on ne leur a jamais parlé qu'en anglais.

On trouvera ci-après un certain nombre de termes anglais avec leurs équivalents. Nous avons tiré les premiers des *Regulations of the National Board of Fire Underwriters for the Installation of Sprinkler Equipments*, et les seconds, du *Manuel de la Prévention de l'Incendie à l'usage des Assureurs et Assurés* et du *Dictionnaire complet des Tarifs Incendie Le Chartier*.

AUTOMATIC SPRINKLERS — extincteurs automatiques.

WET PIPE SYSTEM — système à alimentation d'eau.

DRY PIPE SYSTEM — système à air comprimé.

SPRINKLER HEAD — tête d'extincteur.
SPARE SPRINKLERS — extincteurs de rechange.

SMELTING POINT, SMELTING TEMPERATURE — point ou température de fusion.

DOUBLE SOURCE OF WATER SUPPLY — double source d'alimentation d'eau.

CONTROL POST — poste de contrôle.

CONTROL VALVE — vanne de contrôle.

CONTROL CHECK VALVE — vanne d'arrêt.

WATER CONNECTIONS — prises d'eau.

GRAVITY TANK — réservoir élevé.

PRESSURE TANK — bac de pression.

CONNECTION — raccordement ou, dans certains cas, branchement. Ainsi, connection to main water supply se traduit par raccordement à la conduite principale de la rue.

WATER SUPPLY PIPE — conduite d'alimentation.

STREET WATER MAIN — conduite principale de la rue, conduite de la ville ou conduite publique.

PRESSURE GAUGE ou INDICATOR — manomètre de pression ou indicateur de pression.

ALARM CHECK VALVE — soupape d'alarme.

ALARM APPARATUS — signal d'alarme, poste d'alarme ou installation d'alarme.

BRANCH PIPE LINES — tuyaux distributeurs ou tuyaux d'alimentation.

RISER — conduite verticale.

FEED MAIN — tuyau distributeur principal ou tuyau d'alimentation principal.

MAIN CHECK VALVE — vanne d'arrêt principale.

FLOOR VALVE — vanne d'étage.

TEST VALVE — vanne d'essai.

PIPING — réseau de tuyauterie.

DRIP OR DRAIN PIPES — tuyaux de vidange.

DRAIN VALVE — robinet de vidange.

DRY PIPE VALVE — soupape à air.

AUTOMATIC ALARM GONGS — avertisseurs automatiques.

OPEN SPRINKLER EQUIPMENT — rideaux d'eau.

Peu employée en assurance-Deductible incendie, cette expression mérite malgré tout qu'on l'explique et qu'on lui trouve un équivalent parce qu'on la traduit littéralement. Le terme juste est franchise d'avarie. On veut dire par là que l'assureur ne devient responsable des dommages qu'à partir d'une certaine somme. Ainsi, pour rendre \$50 deductible, on dira franchise de \$50.00 et non pas \$50 deductible comme on l'entend, hélas! trop souvent.

C'est là une expression d'assurance maritime ou automobile très répandue.

Après un incendie partiel, l'ex-Salvage. pertise fait le partage entre les choses détruites, endommagées et épargnées. Les deux derniers groupes constituent le sauvetage, c'est-à-dire ce qu'on peut espérer retirer du sinistre. Le sauvetage ne reste à l'assuré que si l'assureur y consent. Celui-là doit faciliter le tri et l'examen et, surtout, éviter que le dommage ne s'augmente.

On emploie le terme en assurance maritime aussi bien que pour toutes les assurances terrestres.

Veut-on modifier la portée d'une Waiver condition du contrat? Rien de plus facile: il suffit d'insérer une clause dérogatoire. Ainsi, on peut suspendre l'application de la règle proportionnelle quand le sinistre ne dépasse pas un centième de la valeur assurée—

généralement 2 ou 5 p. 100 suivant la rédaction de la clause. On désigne cette modification sous le nom de clause dérogatoire à la règle proportionnelle ou clause d'abandon partiel de la règle proportionnelle

G. P.



Fondée en 1828

L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'incendie, les accidents, et risques divers, de Paris, France.

J. P. A. GAGNON 465 rue St-Jean
Directeur pour le Canada — Montréal.

PLACEMENTS PROFITABLES

Les obligations du Dominion, des Provinces, des Municipalités et des principaux services publics rapportent actuellement de 4.50% à 7%.

Ces titres restent, dans les périodes de crise comme dans les périodes de prospérité, le mode de placement le plus sûr et le plus profitable.

Notre Service français est à votre disposition

NESBITT, THOMSON AND COMPANY LIMITED

355, rue St-Jacques

Montréal

Assurances Générales, Vie Exceptée

LA PLUS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE AU MONDE

Sun Insurance Office Limited

FONDÉE EN 1710

DE LONDRES ANGLETERRE

Edifice "Insurance Exchange" Montréal

Fondée en 1869

SOLIDE PROGRESSIVE

Capital Payé \$3,000,000.00

NEW HAMPSHIRE FIRE INSURANCE CO.

Département Canadien

276 ouest, rue ST-JACQUES, Montréal
R. de Grandpré, Gérant.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT